



Mercredi 05 avril 2017

COMMUNIQUE

L'Etat s'engage en faveur de la Guyane

Ericka BAREIGTS, Ministre des Outre-mer, est déterminée à mettre en œuvre extrêmement rapidement les engagements de l'Etat pris en faveur de la Guyane. C'est pourquoi, comme elle s'y était engagée, un plan d'urgence d'1,1 milliard d'euros, ainsi que 12 accords thématiques à ce stade, ont été officiellement approuvés ce matin en Conseil des ministres.

Dans une démarche de co-construction, la Ministre des Outre-mer ainsi que le Ministre de l'Intérieur, Matthias FEKL, ont constamment fait preuve d'écoute et de dialogue au cours des négociations menées en Guyane avec l'ensemble des parties prenantes. Aujourd'hui, de manière concrète, pérenne et précise, l'Etat s'engage pour la Guyane de demain.

Les mesures du Plan d'urgence, à hauteur d'1,086 milliard d'euros, répondent aux demandes exprimées par les différentes parties prenantes rencontrées par la Ministre des Outre-mer lors de son déplacement en Guyane. Le Gouvernement répond donc aux préoccupations des Guyanaises et Guyanais : le Plan d'urgence permettra d'améliorer très concrètement leur vie quotidienne.

Les accords thématiques, ayant trait à des domaines comme la sécurité, l'économie, les transports, l'énergie, la pêche ou l'agriculture, portent des progrès majeurs pour la Guyane toute entière. Négociés et signés avec des organisations appartenant au Collectif, ces accords thématiques complètent et enrichissent le plan d'urgence pour la Guyane.

Enfin, la Ministre des Outre-mer suivra avec attention la mise en œuvre des différentes mesures par l'ensemble des services de l'Etat pour que les Guyanaises et Guyanais bénéficient rapidement des avancées.

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises